



ÉDITION DE JUIN 2016

infoBlus



MOT DU PRÉSIDENT

À l'approche de la saison estivale, le CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC) souhaite communiquer à l'ensemble de ses usagers les dernières nouvelles au sujet du service de transport offert. Vous trouverez dans ce bulletin les développements au sujet des grands chantiers routiers et leurs impacts sur le réseau, notamment la poursuite des travaux sur l'autoroute Bonaventure et la suppression temporaire de l'arrêt métropolitain William-Nazareth. De plus, vous aurez remarqué que l'autoroute 10 est actuellement entravée en raison de la mise en place d'une nouvelle voie réservée pour autobus dont le CIT CRC bénéficiera. Nous vous informerons également des modifications prévues pour les horaires d'été et d'automne 2016.

Notre service à la clientèle ainsi que notre inspecteur de réseau sauront vous guider et vous informer sur ces changements.

Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension durant ces grands chantiers routiers et nous profitons de l'occasion pour souhaiter un bel été à l'ensemble de nos usagers!

Serge Gélinas, président

AUTOROUTE 10 – MESURES PRÉFÉRENTIELLES

Nouvelle voie réservée pour autobus sur l'A-10 en direction de Chambly (entre l'A-30 et l'A-35)

(Source : Agence métropolitaine de transport - AMT)

The banner features the AMT logo in the top right corner. On the left, a yellow box contains the text 'BOUCHONS?' with a blue dot. Below it, the text 'ON VOUS OUVRE LA VOIE' is written in large, light blue letters. To the right of this text is another yellow box with 'ROULONS!'. At the bottom left, the text 'Partenaire principal Québec' is accompanied by the Québec flag. In the center, the text reads 'Autoroute 10 est A-30/A-35' followed by 'Bientôt une nouvelle voie réservée pour vous!'. On the bottom right, there is a blue arrow pointing right with the text 'Pour en savoir plus'.

Dans le but de diminuer le temps de parcours des autobus circulant sur l'axe de l'autoroute 10 (A-10) en direction est et d'augmenter la fiabilité et la ponctualité des circuits en provenance du centre-ville de Montréal, l'AMT commence ce printemps l'aménagement d'une voie réservée de 4,5 km environ entre les autoroutes 30 (A-30) et 35 (A-35) et d'une bretelle de sortie dédiée aux autobus.

Ces nouveaux aménagements amélioreront le temps de parcours des usagers de l'ordre de cinq minutes en période de pointe de l'après-midi. La mise en service de la nouvelle voie réservée et de la bretelle de sortie exclusive est prévue pour l'automne 2016.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste à implanter une nouvelle voie réservée en accotement de droite sur une distance de 4,5 km environ, sur l'A-10 en direction est. Cette voie réservée débutera au niveau du poste de pesée routière qui se trouve en direction ouest et se terminera par une nouvelle bretelle de sortie reliant la voie réservée au chemin Brunelle, en amont de la sortie vers l'A-35. Grâce à cette nouvelle bretelle, les autobus contourneront le secteur congestionné de l'échangeur A-10/A-35 en rejoignant le chemin Brunelle puis l'entrée de l'A-35. Deux baies de refuges seront aménagées en bordure de l'accotement afin de sécuriser les arrêts d'urgence pendant les heures d'exploitation de la voie réservée.

Afin de sécuriser le passage d'autobus sur ce tronçon, la réfection du pavage du chemin Brunelle entre la nouvelle bretelle et l'A-35 est prévue. Enfin, le projet inclut les travaux de surfacage du ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de l'A-10 en direction est, entre l'A-30 et l'A-35, dont l'AMT sera le maître d'ouvrage.

SUITE – AUTOROUTE 10 – MESURES PRÉFÉRENTIELLES

MODALITÉS D'EXPLOITATION

- La voie réservée sera en fonction en heure de pointe de l'après-midi seulement, soit entre 15 h et 19 h, du lundi au vendredi. La bretelle exclusive aux autobus le sera quant à elle 24 h/24.
- La vitesse sur l'accotement sera limitée à 70 km/h.
- Les taxis ne seront pas autorisés sur la voie réservée en accotement pour minimiser les risques de conflits avec les autobus.
- Le covoiturage a été exclu de la portée du projet considérant les enjeux de sécurité liés à son implantation dans le corridor étudié.

OBJECTIFS

- Diminuer le temps de parcours des autobus circulant sur l'axe de l'A-10 en direction est.
- Augmenter la fiabilité et la ponctualité des circuits en provenance du centre-ville de Montréal.
- Assurer la sécurité et le confort des usagers.
- Exécuter les travaux en minimisant l'impact sur la circulation automobile.

IMPORTANT!

Horaire estival : principales modifications sur l'horaire

L'horaire estival est entré en vigueur depuis le 5 juin dernier et se poursuivra jusqu'au 20 août 2016. Les principales modifications de service à cet horaire sont les suivantes :

RÉDUCTION DU NIVEAU DE SERVICE SUR LE CIRCUIT 450 (SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU)

Comme chaque année et suite à la fin de la session pour les étudiants qui fréquentent le Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, le CIT CRC réduit le niveau de service du circuit 450 durant l'été, période durant laquelle, la grande majorité des étudiants sont en vacances.

Ainsi les départs suivants ont été retirés de l'horaire du circuit 450 du 5 juin au 20 août 2016 :

En direction du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu

- Départ de 9 h 00
- Départ de 10 h 10 (projet pilote)
- Départ de 12 h 07 (projet pilote)

En direction de Chambly

- Départ de 11 h 40 (projet pilote)
- Départ de 18 h 15

Seuls le départ de 7 h 20 et le retour de 16 h 15 ont été conservés pour ce circuit durant la saison estivale.

RENFORCEMENT DU NIVEAU DE SERVICE DURANT LES SOIRÉES DE FINS DE SEMAINE POUR LES CIRCUITS 400/401

À l'occasion de la saison estivale, le CIT a procédé à la bonification de la fréquence des circuits 400 et 401 durant les soirées de fins de semaine.

Au niveau du service local, la fréquence du circuit 20 a également été bonifiée. Ainsi, le nouvel horaire proposé pour cette période offre un départ à l'heure dans les deux directions (Montréal/Chambly) de 7h00 jusqu'à minuit environ. Cette bonification de service permettra à nos usagers de profiter davantage des activités et des festivités qui se tiennent sur l'île de Montréal pendant l'été sans se soucier de l'horaire de l'autobus.

En plus des heures de départs existants, les départs suivants ont été ajoutés :

Circuit 400 en direction de Montréal

- Départs de Chambly à **19 h 05, 21 h 05 et 23 h 05**

Circuit 401 en direction de Chambly

- Départs du TCV à **19 h 34, 21 h 34 et 23 h 34**

Circuit 20 - local

- Départs du stationnement incitatif à **20 h 08, 22 h 08 et 00 h 08**



HORAIRE D'AUTOMNE 2016

L'horaire régulier d'automne reprendra à compter du dimanche 21 août 2016. Quelques ajustements mineurs auront lieu sur les horaires de certains circuits locaux afin d'améliorer la ponctualité des trajets et favoriser un meilleur arrimage entre les circuits locaux et express. De plus, quelques circuits locaux seront bonifiés par l'ajout de départs supplémentaires aux heures de pointe. Les horaires d'automne seront disponibles sur le site Internet au cours du mois d'août 2016. Nous invitons nos usagers à consulter les horaires modifiés des circuits sur le site Internet du Blus (www.monblus.ca) afin d'obtenir les horaires à jour. Une nouvelle édition du livret horaire devrait être disponible pour la rentrée également.

Le conseil d'administration du CIT vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances.